

obovales, glabres, blanches en dessous. Les calices ont plusieurs glandes intérieures ; les lobes de la corolle sont aigus, et les pièces de la couronne, fixées dans les sinus, ont la forme de courtes aiguilles subulées. C'est le passage des écailles des *Cryptolepis* asiatiques aux longues squames subulées des *Pentopetia*.

M. H. BAILLON. — *Sur le Craspidospermum*. — Lamarck a, dans son herbier, confondu sous le nom de *Rauwolfia striata* (*Dict.*, VI, 83), deux plantes qui sont l'une un *Ochrosia* et l'autre le *Craspidospermum verticillatum* Boj. Les échantillons qui se rapportent à ce dernier, sont, dit-il, de Stadmann (1789) et « de l'Île de France ». Peut-être y a-t-il là une erreur de localité, car le *Craspidospermum* paraît être uniquement malgache. Il y a un échantillon de Comerson dans l'herbier Jussieu, et dans l'herbier du Muséum, deux échantillons de Bojer, des environs de Tananarive, et deux d'Hildebrandt, du Betsiléo (n. 3602,3936).

Le n° 611 de la collection Humblot est une forme à feuilles plus petites. La plante a aussi été récoltée à Madagascar par les R. Deans-Cowan et Baron. Mais ce dernier a réuni sous un même numéro deux Apocynées de séries différentes. Celle en fruit est seule du genre *Craspidospermum*, avec deux loges au fruit et des graines peltées, à bord frangé. Sur le frais, il y a probablement un petit épaissement glanduleux de la base de l'ovaire, comme dans les *Arduina*. Le tube de la corolle est glabre en dedans au niveau de l'ovaire seul. Plus haut commence un duvet qui va jusqu'au-dessus de l'androcée. Jeune, le style est à deux branches subulées. Plus tard se forme au-dessous d'elles le vrai tissu stigmatique qui deviendra finalement pulpeux ; et le manchon cylindrique auquel il correspond est creux à sa partie inférieure.

M. H. BAILLON. — *Sur le groupe des Tacazzées*. — Le genre *Tacazzea* peut donner un nom à un petit groupe secondaire de Périplocées, groupe dont la valeur serait simplement celle d'un genre. Mais les Asclépiadacées ne sont pas suffi-

samment connues dans leur ensemble pour qu'on puisse actuellement décider ce qu'y doit être définitivement le genre. Dans le *Genera* de MM. Bentham et Hooker, il a fallu, avec les données actuelles, distinguer l'un de l'autre les genres *Tacazzea* et *Raphionacme*; non pas avec les caractères de la fleur qui est la même dans les deux types, mais avec le port et l'inflorescence. Un jour viendra peut-être où, par les organes de la végétation, quelques espèces relieront invinciblement les deux genres; de même que le *Zucchellia*, considéré comme distinct au temps de Decaisne, est aujourd'hui devenu un simple synonyme de *Raphionacme*, depuis que quelques erreurs d'analyse commises par Decaisne ont été rectifiées.

Il y a au Gabon une Asclépiadacée grimpante dont le port est tout à fait différent de celui des types précédents et qui a cependant une grande affinité avec les *Tacazzea*. Nous ne pouvons cependant pas la ranger actuellement dans le même genre, et nous la nommons *Parquetina gabonica* (du nom de P. Duparquet qui l'a récoltée en 1863). Glabre, elle a des feuilles ovales-acuminées, cordées, pâles en dessous et assez grandes (8 cent.). Son inflorescence subterminale est une cyme lâche et pauciflore, et ses fleurs épanouies atteignent 2 centimètres de diamètre. Leurs corolles rotocées sont d'un violet noirâtre. Ses lobes sont obtus, et elle se réfléchit fortement sur le calice après l'épanouissement. Celui-ci est formé de 5 sépales épais, obtus et imbriqués. Les étamines, insérées à la gorge de la corolle, ont des filets indépendants et des anthères à pollen granuleux, dont le sommet est apiculé et adhère au-dessus du sommet du gynécée aux sommets des anthères voisines. L'extrémité du style est dilatée et déprimée.

Les relations avec les *Tacazzea* sont tout aussi étroites chez le *Zaczatea angolensis*, qui fait partie des collections de Welwitsch (n. 4202). L'inflorescence est aussi une cyme composée subterminale. Les sépales sont lancéolés et pubescents, et il a des groupes de glandes géminées dans les intervalles. Le calice est infère par rapport à l'ovaire, mais la corolle est en partie périgyne. Elle est campanulée et pubescente, avec des lobes lancéolés et dont le bord droit est recouvrant. La couronne a ici un caractère très particulier, malgré de

grandes analogies extérieures. Ce ne sont plus les languettes subulées des *Tacazzea*, le plus souvent accompagnées de deux dents basilaires et latérales, ni les languettes sétiformes du *Parquetina*, insérées au dos de l'étamine ; il y a ici double couronne, quoique ce caractère ne nous permette pas de ranger le *Zaczatea* dans un groupe étranger à celui-ci : d'abord cinq grandes languettes subulées, attachées au-dessous de l'anthère ; puis, dans un verticille extérieur et porté par la corolle au-dessus de sa gorge, cinq paires de petites saillies dentiformes et triangulaires : chaque paire superposée à un lobe de la corolle. Les étamines, portées par la corolle, ont des filets indépendants, épais, et des anthères apiculées. Le pollen n'est pas, comme celui des genres voisins, en amas plus ou moins distincts ; mais il y a une baguette, prolongement du corpuscule bursiculé, qui porte simultanément les grains provenant de 2 loges voisines d'anthères différentes. Le style a un sommet conique, 2-denté et 5-sulcé.

Quant aux *Tacazzea* proprement dits, on en admet en Afrique 3, 4 espèces ; il y en a davantage. Sans parler du *Periploca venosa* HOCHET. et du *T. apiculata* OLIV. et GRANT, nous avons dans la collection de Welwitsch, sous les numéros 4208 et 4209, une espèce variable de forme, le *T. Welwitschii*, remarquable par une longue inflorescence terminale, feuillée ou non, formée d'une série de cymes opposées et superposées, avec des feuilles elliptiques-ovales, nettement nervées, complètement blanches et finement duveteuses en dessous. Leur sommet obtus porte souvent un fin apicule.

Le *T. Tholloni* est une autre espèce nouvelle, récoltée pendant la mission de M. de Brazza (n° 507), dans les bois du Congo, comme « liane à caoutchouc ». Tout à fait glabre, cette espèce a des feuilles ovales-cordées, souvent aussi apiculées, pâles et fortement veinées en dessous. Ses inflorescences latérales sont très composées, à divisions principales opposées, longues de 1, 2 décimètres. Le calice porte en dedans 5 glandes. Les anthères ne sont pas surmontées d'une membrane. Les écailles subulées de la couronne sont très longues et très étroites, fortement repliées sur elles-mêmes

dans le bouton. Leurs bases sont unies en anneau. Le sommet du style, au-dessus d'une dilatation pentagonale, présente un cône capitellé et 2-lobulé.

Barter (n. 1086) a aussi observé à Nupe une espèce distincte, le *T. Barteri*. Ses feuilles sont ovales-oblongues, non cordées, arrondies à la base, courtement acuminées. Les cymes composées sont plus courtes que les feuilles, et les fleurs ont des glandes intracalycinales minuscules, avec une corolle conique dans le bouton, fortement tordue ; les écailles de la couronne très longues, finement subulées et repliées sur elles-mêmes. Les lobules interposés sont minuscules. Toute la plante est finalement glabre.

Le *Tacazzea venosa* d'Abyssinie paraît être une plante très variable quant à la largeur de ses feuilles, la richesse de ses inflorescences, mais dont la fleur est toujours la même, se distinguant par la brièveté relative des squames de la couronne. Mais nous croyons pouvoir distinguer de cette espèce, quoiqu'elle ait les organes de végétation de sa forme à feuilles étroites, une plante récoltée en Nubie par Martin-Saint-Ange en 1850. Dans ce *T. Martini*, les feuilles étroites et lancéolées peuvent dépasser un décimètre de long ; mais les divisions de l'inflorescence s'allongent en faux épis, grêles, arqués, et les languettes de la couronne sont presque constamment bifurquées au sommet ; les deux branches subulées et généralement inégales.

*Le Secrétaire :*

MUSSAT.